

Rôle international du Canada

La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

Leadership international

Le gouvernement du Canada participe à des mesures internationales destinées à réduire l'offre et la demande de substances illégales.

Le Canada est partie de trois ententes internationales des Nations Unies contrôlant les drogues: la *Convention unique sur les stupéfiants de 1961* (telle que modifiée), la *Convention sur les substances psychotropes* (1971) et la *Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes* (1988).

Le gouvernement du Canada a joué un rôle central dans l'élaboration de ces conventions internationales et participe activement aux efforts déployés partout dans le monde en vue d'en garantir l'application efficace.

Santé Canada est l'autorité compétente pour la mise en œuvre de ces conventions au Canada et doit faire rapport, sous ces conventions, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et à l'Organe international de contrôle des stupéfiants. Ces organismes surveillent l'application de ces conventions.

Le Canada participe également activement à des initiatives internationales visant à résoudre les problèmes associés au détournement des produits pharmaceutiques et des précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication de drogues synthétiques illégales comme la méthamphétamine. Le Canada participe aux initiatives de réduction de

la demande et de prévention déployées par les Nations Unies et lors d'autres rencontres internationales. Par exemple, le Canada est aussi partenaire actif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), organe de l'Organisation des états américains (OEA).

Partenariats

Le Canada travaille avec plusieurs pays incluant : le Brésil, l'Australie, le Royaume-Uni, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Argentine et ainsi qu'avec des organismes multilatéraux comme l'Union européenne dans le combat international contre les drogues. Toutefois, le Canada et les États-Unis ont établi une relation de collaboration particulièrement étroite en vue de combattre le trafic des drogues et les activités reliées au crime organisé.

La GRC (Gendarmerie royale du Canada) et l'Agence des services frontaliers du Canada travaillent fréquemment en étroite collaboration avec leurs homologues américains. Au moyen de plusieurs mécanismes comme le Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre cette coopération en élaborant des stratégies efficaces destinées à freiner le mouvement transfrontalier de drogues illégales.

La Stratégie canadienne antidrogue tire partie des nombreuses mesures déjà déployées pour lutter contre la contrebande et le crime organisé, comme par exemple les équipes intégrées de la police des frontières canado-américaine et les unités intégrées de contrôle des produits de la criminalité.

Activités et soutien à l'échelle internationale

Les activités internationales du Canada reflètent généralement la démarche équilibrée qu'il a adoptée à l'échelle nationale. Réduire la demande et l'offre de drogues est l'enjeu principal des activités internationales.

La majeure partie des activités internationales de lutte antidrogue du Canada s'effectue par l'entremise de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de la Commission interaméricaine de lutte contre



l'abus de drogues (CICAD) de l'Organisation des états américains (OEA). Le Canada offre chaque année des contributions de l'ordre de 2 millions de dollars à l'ONUDC et de 1 million de dollars à la CICAD, lesquelles peuvent s'assortir de fonds supplémentaires destinés à des projets et à des activités particuliers.

À la CICAD, le Canada a consacré la plus grande part de ses efforts à soutenir l'élaboration et l'application du Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM), moyen novateur d'évaluation par les pairs des stratégies nationales de lutte antidrogue déployées à l'échelle de l'hémisphère. Le Canada a présidé la CICAD en 2003-2004 et préside actuellement le Groupe d'experts de la CICAD sur la réduction de la demande et le Groupe de travail chargé de réviser le MEM.

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:
www.santecanada.gc.ca/sca

Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez
www.santecanada.gc.ca/sca-cna